

AGENDA des examens médicaux obligatoires au cours de votre grossesse

Avant le 4ème mois	Durant le premier trimestre vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.
4ème mois	Examens cliniques, biologiques et, éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4ème mois (1er contact avec une sage-femme). Inscriptions aux cours de préparation à l'accouchement.
5ème mois	Examens cliniques et biologiques, vous passerez une nouvelle échographie dite morphologique.
6ème mois	Examens cliniques et biologiques.
	C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement. Vous allez devoir vous occuper de l'inscription à la clinique.
7ème mois	Examens cliniques et biologiques.
	Echographie de contrôle de croissance et de présentation.
8ème mois	Examens cliniques et biologiques.
	Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la clinique.
	Consultation pré-anesthésique.
9ème mois	Les derniers examens cliniques et biologiques. Appréciation du pronostic obstétrical.